BEUC - Bureau Européen des Unions de Consommateurs

Lisa Leclerc et Rose Nozahic

Le Bureau Européen des Unions de Consommateurs (BEUC), fondé en 1962 et basé à Bruxelles, fédère plus de 40 organisations nationales indépendantes de consommateurs issues de plus de 30 pays européens[1]. Notre rôle est de défendre l'intérêt général des consommateurs dans les politiques de l'Union, de l'énergie à la mobilité en passant par l'alimentation. Notre légitimité repose sur trois choses : la représentativité de nos membres, une expertise reconnue et un dialogue constant avec les institutions.

Partie 1 : Contexte de la mise à l'agenda européen

Le secteur énergétique européen doit aujourd'hui faire face à de nombreux défis : l'urgence climatique, la persistance de prix de l'énergie élevés et les tensions géopolitiques qui fragilisent la sécurité d'approvisionnement de l'Union. Ces problématiques rappellent que **l'énergie constitue autant un enjeu de souveraineté et de compétitivité qu'une question de pouvoir d'achat.** Alors que l'Union européenne s'est fixé un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 90 % d'ici 2040, la révision du règlement (UE) 2018/1999 doit permettre de garantir la réalisation de ses ambitions climatiques. Cependant, ce dossier cristallise de nombreuses tensions entre les revendications de souveraineté énergétique des États membres, la volonté de simplification réglementaire de la Commission et la nécessité de maintenir une trajectoire climatique commune. **Ces arbitrages concernent directement les consommateurs.** En effet, en 2025, **8,8 % de la population européenne ne pouvait pas maintenir son logement suffisamment chaud**, tandis que **le prix moyen de l'électricité atteignait 28,96 € pour 100 kWh au second semestre.** Dans ce contexte, il est essentiel de poursuivre les efforts visant à **réduire les factures d'énergie et à permettre aux citoyens de devenir des acteurs de la transition énergétique.**

Partie 2 : Configuration des négociations

La négociation s'annonce ouverte et multi-niveaux. **Nous dialoguerons avec toutes les parties**, en recherchant des convergences là où les intérêts des consommateurs rejoignent les leurs : des factures abordables, une moindre exposition aux chocs de prix et une sécurité d'approvisionnement renforcée. De plus, afin de renforcer notre impact auprès des institutions et faire entendre notre voix, nous avons fait le choix de nous allier à plusieurs associations et organisations qui convergent avec nos valeurs et revendications. **Au sein de l'alliance énergie verte, aux côtés de Greenpeace, WWF, Carbon Market Watch, ou encore WindEurope, nous défendrons une transition énergétique ambitieuse et juste.**

Partie 3 : Perspectives et stratégies

Face à la crise énergétique, le BEUC appelle à maintenir une trajectoire climatique ambitieuse, à faire des PNEC de véritables plans d'investissement et à garantir l'abordabilité de la transition pour tous les consommateurs.



1. Maintenir une trajectoire climatique ambitieuse

La crise énergétique ne doit pas devenir un prétexte à l'affaiblissement de nos ambitions climatiques. Elle a au contraire mis en évidence la nécessité d'accélérer le développement de solutions énergétiques propres. **Nous défendons donc le maintien d'objectifs européens ambitieux en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique**, ainsi qu'un cadre réglementaire stable permettant d'anticiper les évolutions à venir. Cette ambition doit toutefois se traduire par des bénéfices pour les consommateurs. **Les ménages doivent pouvoir accéder eux aussi aux solutions énergétiques propres** sans se heurter à des obstacles administratifs ou financiers. Nous défendons également une **meilleure information des consommateurs, grâce à des modèles nationaux standardisés présentant les principales informations contractuelles et les factures d'énergie.** Nous sommes également favorables à la **mise en place d'un indicateur européen de suivi des prix de l'énergie à la consommation**, afin de comparer les évolutions entre États membres. Ces engagements doivent s'accompagner de **mécanismes de contrôle et de sanctions effectifs** afin de protéger les consommateurs contre les pratiques commerciales trompeuses.

2. Transformer les PNEC en véritables plans d'investissement

Les Plans nationaux énergie-climat (PNEC) doivent devenir de véritables plans d'investissement, chiffrés et assortis d'un calendrier à respecter. Ainsi, ils permettraient de guider les investissements publics et privés, orienter la transformation économique et éviter que les ménages continuent de subir la volatilité des prix des énergies fossiles. Pour atteindre cet objectif, le BEUC recommande que les plans d'investissement des PNEC comprennent les éléments suivants :

1. **Un objectif chiffré de réduction de la précarité énergétique**, accompagné de mesures concrètes sur la rénovation des logements, les factures et l'accès aux solutions de chauffage propres.
2. **Des indicateurs de performance communs pour suivre la mise en œuvre des PNEC,** que le BEUC soutient.
3. **Un plan d'investissement clair dans chaque PNEC**, avec des besoins chiffrés par secteur, des sources de financement identifiées et une liste de projets prioritaires, auquel le BEUC est favorable.

3. Faire de l'abordabilité et de la lutte contre la précarité énergétique des obligations communes

La transition énergétique ne sera juste que si elle reste financièrement accessible à toutes et tous. **L'abordabilité doit être considérée comme une priorité de la politique énergétique européenne.** Cela implique notamment de **maîtriser les tarifs d'utilisation des réseaux**, qui doivent être transparents, prévisibles et refléter les coûts. Nous souhaitons également que les États membres accompagnent davantage les ménages dans la rénovation de leur logement. Les coûts initiaux élevés constituant un obstacle majeur à l'adoption des technologies propres, nous plaidons pour des financements accessibles aux consommateurs. **La lutte contre la précarité énergétique doit ainsi être intégrée au cœur des PNEC**, avec des mesures concrètes et un suivi des effets sociaux de la transition. Enfin, nous défendons une gouvernance qui **associe les associations de consommateurs** en amont des décisions et garantisse **l'application effective des droits des consommateurs** dans le secteur de l'énergie.

